R A P P O R T

DE LA PROVINCE DU MANITOBA

au Chapitre Général de 1953

Le Vicariat religieux de la Rivière Rouge érigé le 24 avril 1851 devint la *Province Oblate du Manitoba* par décret de l'Administration Générale en date du 5 octobre 1904. La Province du Manitoba fut ensuite démembrée par la formation du Vicariat du Keewatin, en 1911, et la fondation des provinces de Sainte-Marie de Belleville, en 1924, et de Sainte-Marie de Regina, en 1926.

Le territoire actuel de la Province du Manitoba couvre approximativement une superficie de 360,000 milles carrés et comprend le sud des provinces civiles du Manitoba et de la Saskatchewan, l'Est de l'Ontario et un vaste comté dans l'Etat du Minnesota, aux Etats-Unis.

1. La Province du Manitoba compte:
   - 18 maisons dont 6 formées et 12 non formées
   - 9 résidences canoniquement érigées
   - 14 résidences non canoniquement érigées
   - 129 dessertes.

2. *Maisons et résidences érigées et supprimées depuis 1947:*

Maisons:

érigées	3
supprimées	3

Résidences:

canoniques:

érigées	3
supprimées	1

non-canoniques:

érigées 12

supprimées 2

Dessertes:

érigées 7

supprimées 3

I - Personnel: (La comparaison des années 1947 et 1953 démontre que notre personnel est demeuré à peu près le même:)

	En 1947	*En 1953*
Evêque	—	1
Pères	132	133
Frères Convers	33	35
Frères Scolastiques	22	21
Frères Novices scolastiques	4	11
Frères Novices convers	1	1
Junioristes	88	80

Depuis le Chapitre de 1947:

10 pères et 2 frères convers nous furent ravis par la mort;

9 pères et 2 frères convers furent appelés à se dépenser dans d'autres provinces et vicariats;

2 pères furent cédés à l'Armée comme chapelains.

12 pères et 7 frères ont plus de 70 ans d'âge (dont 8 malades ou retirés). Les autres se divisent ainsi:

8 pères et 2 frères - de 60 à 70 ans;
19 pères et 1 frère - de 50 à 60 ans:
53 pères et 11 frères - de 40 à 50 ans;
32 pères et 7 frères - de 30 à 40 ans;
8 pères et 4 frères - de 20 à 30 ans.

II - Recrutement: (de 1947 à 1953)

Sur 42 frères scolastiques et 7 frères convers *admis au Noviciat...*

... 27 frères scolastiques et 7 frères convers ont fait profession,

... et 5 frères scolastiques et 3 frères convers sont sortis avant les voeux perpétuels.

Nous comptons actuellement au Noviciat (1953):

11 frères novices scolastiques
1 frère novice convers
2 postulants convers

Nos vocations nous viennent pour le plus grand nombre de notre Juniorat de la Sainte-Famille et de notre Collège de Gravelbourg.

Notre recrutement a subi un recul pendant quelques années, mais nous comptons qu'il augmentera à l'avenir.

Tous les pères ont le mot d'ordre de promouvoir, chez les jeunes gens, l'idéal de la vocation sacerdotale, religieuse et missionnaire. Le manque de personnel ne nous a pas encore permis d'assigner un Père exclusivement au ministère de recrutement, mais le Directeur de l'Association Missionnaire de Marie Immaculée en fait un point de son programme.

L'AMMI, s'efforce de cultiver les vocations et de développer l'esprit missionnaire parmi les étudiants dans ses bulletins mensuels publiés en anglais et en français.

Un camp de vacances fut organisé à Lebret, dans le but de recruter des vocations. Ces jeunes sont instruits de la vie du missionnaire oblat et des missions qui lui sont confiées. L'aumônier s'applique à découvrir ceux qui manifestent des signes de vocation.

Comme moyen de propagande, on a publié et distribué des brochures sur la vocation sacerdotale et celle du frère coadjuteur:

« *Tous Missionnaires!* »
« *L'Appel* »
« *Le Frère Oblat, coadjuteur du prêtre* »

Notre revue missionnaire « *L'Ami du Foyer* », répand fidèlement dans les coeurs, par ses récits missionnaires, l'intérêt et l'amour des missions.

Le plus grand moyen de recrutement demeure toujours le contact personnel avec les jeunes; aussi, le R. P. Albert Joyal, supérieur du Juniorat, avec l'autorisation des curés, visite-t-il les écoles du Manitoba, pour rencontrer les élèves, leur parler des missions et les intéresser au Juniorat. Il entretient ensuite, par correspondance, le contact avec ceux qui manifestent le désir de venir au Juniorat.

Au Juniorat, ainsi que dans nos écoles paroissiales et indiennes, l'esprit missionnaire est entretenu par l'Association Missionnaire de Marie Immaculée. Chacun se choisit un missionnaire auquel il écrit pour l'assurer de l'aide de ses prières et de ses sacrifices.

Enfin, pour faciliter notre propagande, le R. P. A. Lizée, a commencé la réalisation d'un film missionnaire qui montrera le travail apostolique de nos missionnaires de la Province du Manitoba.

III - Oeuvres :

A - Oeuvres de formation :

Nous comptons 38 pères et 18 frères convers attachés aux oeuvres de formation.

1° *Juniorat de la Sainte-Famille* [Saint-Boniface, Manitoba]

Le personnel comprend 6 pères et 2 frères convers. Le Supérieur, le R. P. Albert Joyal, suit cette année, les cours donnés au « Studium Generale ».

Deux des professeurs ont suivi, ces dernières années, des cours d'été, en éducation, aux Universités d'Ottawa et de Washington. Le Père Supérieur lui-même a passé le Baccalauréat en Education à l'Université de Montréal.

La moyenne des junioristes durant les six dernières années a été de 75;

80 actuellement;

69 dans le cours français;

9 dans le cours anglais qu'ils suivent à l'Ecole Provencher de St-Boniface;

1 à l'Ecole technique de Winnipeg (aspirant frère convers).

Dix sont entrés au noviciat depuis 1947 (cinq en sont sortis), quatre sont allés au Grand-Séminaire du diocèse. Il faut donc déplorer le peu de succès de notre Juniorat durant cette période. Nous croyons en voir les causes dans les faits suivants:

a) Changements trop fréquents de supérieurs (5 en 10 ans), d'où manque d'unité de programme et de connaissance des élèves et des parents.

b) Nombre trop restreint du personnel (durant quelques années, il n'y avait que 3 pères).

c) Absence d'un directeur spirituel exclusivement assigné à cette charge jusqu'à ces dernières années.

d) Manque d'esprit de corps et de fierté chez les junioristes, pendant quelques années.

e) Défaut dans le choix des élèves. On les acceptait sans exiger qu'ils aient l'intention de devenir missionnaire Oblat.

f) Inconvénients que les junioristes rencontrent en étant obligés d'aller en classe avec les élèves du Collège de St-Boniface. Notre programme de formation s'en trouve paralysé passablement.

Organisation actuelle.

Les cours d'Eléments français et d'Eléments latins se donnent actuellement au Juniorat.

Les élèves de Syntaxe, de Méthode et de Versification vont en classe au Collège de St-Boniface. Depuis trois ans, des élèves de langue anglaise, venus de nos paroisses de Fort Frances et de Kénora, ont été acceptés dans le but de sauver des vocations. Ils fréquentent l'Ecole Provencher, (école publique de Saint-Boniface), où enseignent les Frères Marianistes.

Le Juniorat n'a aucun élève en Belles-Lettres et en Rhétorique, d'abord parce que les autorités ont éliminé les élèves qui ne désiraient pas devenir oblats et ont dirigé vers le Collège de Gravelbourg les quelques autres; ensuite, parce qu'il devenait très onéreux pour le Juniorat de payer le nouveau taux de $ 190.00 par année, établi par le Collège de St-Boniface pour l'enseignement donné aux élèves externes. Ce n'est là toutefois qu'une situation temporaire.

Il y a actuellement:

35 élèves aux Eléments
21 » en Syntaxe
7 » Méthode
4 » Versification
9 » à l'Ecole Supérieure de St-Boniface.

Les junioristes sont pourvus de tous les secours religieux propres à leur état: sacrements, confession, direction, lectures spirituelles, méditation, explication de la messe, etc.

L'Association Missionnaire de Marie Immaculée développe chez eux le sens de l'apostolat, la piété et l'esprit missionnaire. Ils sont en correspondance avec des missionnaires oblats dans les cinq parties du monde. Ils sont aussi fréquemment favorisés par les conférences des missionnaires de passage.

Les junioristes actuels forment un groupe choisi, rempli d'idéal missionnaire, fiers d'être junioristes oblats. Nous fondons donc sur eux beaucoup d'espérances.

2° *Noviciat de Marie-Immaculée.*

La Province oblate du Manitoba possède son noviciat depuis plus de 65 ans. Installé d'abord à Saint-Laurent en 1888, il fut transféré à St-Charles, 9 ans plus tard, puis au Juniorat de la Sainte-Famille à St-Boniface, en 1909, pour revenir ensuite à son premier endroit en 1924. Il devait y rester jusqu'en 1950.

Il fut alors transféré à Saint-Norbert, mais la Paroisse de St-Laurent est restée aux Oblats.

I - Installation et organisation materielle.

1 - *La difficulté.*

Notre nouveau Noviciat s'élève fièrement à quelque 200 pas du village de St-Norbert, au milieu d'un parc, lui-même inclus dans une propriété de 90 acres, qui s'étend au sud-ouest jusqu'au village où il est bordé par la grand'route et au nord-ouest jusqu'à la rivière Rouge qui lui sert de limite. Or cette rivière, au printemps de 1950, sortit de son lit et s'étendit dans toute la contrée en causant partout de graves dommages. Le Manitoba connut l'un des plus grands cataclysmes de son histoire. Et notre noviciat connut pour sa part sa grande épreuve dès le début. L'eau monta, en effet, entre 5 et 7 pieds de hauteur, infligeant à l'immeuble des dégâts considérables. En la faisant d'abord passer par le creuset de l'épreuve, Dieu marquait cette oeuvre de son sceau divin.

2 - *La propriété.*

L'inondation laissait ses traces de désolation. Mais elle ne pouvait tout de même pas détruire la valeur réelle du nouvel édifice. La maison, en effet, se compose de deux corps principaux de bâtiments, juxtaposés, construits à des époques différentes. La partie la plus ancienne (en même temps la plus petite) comporte trois étages. En 1911, s'ajouta la nouvelle partie qui forme aujourd'hui le corps principal du Noviciat. Ce nouvel immeuble mesurant 110 pieds sur 56, avec sous-sol et trois étages, bâti de solides murs de briques massives, spacieux, bien éclairé, équipé de diverses installations, offre tout le confort désirable. Derrière la maison, s'étend un sol riche, qui sert de jardin et derrière le jardin lui-même apparaît un

bosquet qui fait la fierté des résidents et l'étonnement des visiteurs. De plus il y a une grange et un poulailler.

3 - *Les améliorations.*

En plus des travaux qu'exigeait l'adaptation, d'importantes améliorations ont été effectuées.

A - La chapelle. Le 17 février 1951, nous entrions avec joie dans notre nouvelle chapelle, bâtie par nos chers Frères convers.

B - Une grotte de Lourdes. Un premier et brûlant désir du Père Maître fut d'implanter la dévotion à la Vierge Immaculée en ces lieux nouveaux. L'année même de l'arrivée, on conçut le plan d'une grotte de Lourdes et le travail commença. Déjà la réputation de cette grotte s'étend dans toute la province. Aujourd'hui les visiteurs peuvent contempler le magnifique monument à la Vierge, au-dessus duquel se dresse un Calvaire, qui constitue la douzième station d'un chemin de croix qui s'échelonne tout en cercle dans le bosquet, face à la grotte. Une excavation dans une petite colline constitue le tombeau du Christ ou la quatorzième station.

C - Ateliers des Convers. Un an après l'arrivée, on entreprenait la construction d'un édifice de 50 pieds par 30. La cave sert d'entrepôt pour les produits du jardin. Quant au premier étage, il sert uniquement de menuiserie; le second sert aux ateliers proprement dits.

II - L'OEUVRE DU NOVICIAT.

1 - *Le personnel actuel:*

4 Pères.
3 Frères Convers.
21 Frères Scolastiques.
4 Novices convers.
2 Postulants convers.

4 « Petites Missionnaires de St-Joseph » en service domestique.

2 Employées.

2 - *L'oeuvre spirituelle:*

A - Chez les *scolastiques* depuis 6 ans (1946-1952):

Pour le Manitoba: 48 présentés; 15 sortis; restent: 33 - Pour l'Alberta-Saskatchewan: 26; 7; 19 - Pour Ste Marie Regina: 49; 11; 38 - Pour Grouard: 2; 1; 1 - *Total*: 125 présentés; 34 sortis; restent: 91.

Il y a lieu de remarquer que notre noviciat reçoit des novices de l'Ouest, du Nord et souvent même de l'Est du Canada, ce qui veut dire que les nationalités y sont nombreuses.

La *formation religieuse* est surtout l'affaire du Père-Maître qui s'y livre avec zèle. Tous les jours il fait en commun la lecture spirituelle. Il donne de nombreuses conférences sur la vie spirituelle, les voeux de religion, le saintes Règles, certaines encycliques des papes, etc. Il préside aussi l'étude des saintes Ecritures, ce qui est d'un attrait tout particulier pour les novices.

La formation oblate n'est pas négligée. Une histoire résumée de la Congrégation a été élaborée, qui nous est d'une aide précieuse chaque année.

Le noviciat doit au groupe 1950-51 une exposition de presse oblate qui occupe la salle de réunion du deuxième étage. Un travail se fait présentement en vue de l'installation d'une galerie de photos représentant tous nos évêques oblats depuis notre Vénéré Fondateur.

L'an passé, la Légion de Marie fut intronisée dans notre maison en vue de mieux établir encore le règne de Marie chez nous. Cette année, elle a fait place à « L'Action Sacerdotale », telle qu'on la vit au scolasticat de Lebret. Cette action, tout en nous préparant aux oeuvres futures de l'Action Catholique, a le don déjà de vivifier et d'améliorer notre milieu. Il y a en plus au noviciat une organisation appelée « La Cité

des Novices » dont le but est de s'occuper de l'aspect technique en ce qui regarde les travaux manuels, les jeux, les arts et les sciences de mise au noviciat. L'Action Sacerdotale et la Cité des Novices, chacune selon sa nature propre, viennent coopérer à la formation donnée au noviciat.

B - Chez nos *Frères convers:*

Manitoba: 10 présentés; 1 sorti; restent: 9 - Alta-Sask.: 5; 1; 4 - Grouard: 3; 1; 2 - Keewatin: 1; —; 1 - Canada: 1; —; 1 - *Total*: 20 présentés; 3 sortis; restent: 17.

Les statistiques que nous donnons sur nos scolastiques et nos convers ne portent que sur les novices, non sur les postulants.

Nos convers occupent la plus petite de nos deux maisons et restent séparés de nos scolastiques, ayant à leur disposition un dortoir, une salle de récréation et une salle d'étude.

Tout comme les scolastiques, nos convers jouissent d'une formation solide. Assez souvent, la lecture spirituelle est commune aux scolastiques et aux convers. Par ailleurs, souvent aussi, ils ont leurs conférences propres. En plus des exercices communs aux deux groupes, ils font la visite et récitent le Petit Office en commun.

Quant au travail, on les voit s'adonner tour à tour à la culture de la terre, à l'élevage des volailles, à la menuiserie, à la reliure, à l'imprimerie, à la cordonnerie, au chauffage, etc.

On peut dire en toute vérité que les bénédictions divines ont accompagné l'oeuvre do notre noviciat. Et depuis notre installation à St-Norbert, ces bénédictions apparaissent plus manifestes encore.

Que l'Immaculée Vierge Marie veille avec soin sur le noviciat qui lui est confié!

3° *Scolasticat du Sacré-Coeur* (Lebret, Sask.).

1 - Le Scolasticat interprovincial de Lebret fut *ouvert* le 17 février 1927. Les Provinces de Ste-Marie

et de St-Pierre retirèrent leurs scolastiques en 1931, pour fonder leurs propres scolasticats.

Le *personnel actuel* comprend:

11 pères, 10 frères convers et 54 frères scolastiques, dont 18 pour la Province. Il y eut une moyenne de 50 scolastiques durant les six dernières années, dont à peu près 21 pour la Province du Manitoba, 29 appartenant à d'autres provinces et vicariats.

Les scolastiques de 1952-1953 sont distribués comme suit:

Province du Canada	22
» du Manitoba	18
» de l'Alberta	10
Vicariat du Keewatin	2
Vicariat de Grouard	2

2 - On note chez les scolastiques un intérêt particulier pour *les études*. L'esprit missionnaire et l'amour de la Congrégation s'y développent par les moyens suivants:

— Archives bien organisées où tous ont accès.

— Un cercle missionnaire sous la direction d'un Père du Personnel qui guide les recherches et les études plus aptes à faire connaître la Congrégation et à stimuler le zèle pour ses oeuvres.

— Cours de pastorale. — Cercle catéchétique et catéchisme de vacances.

— Une section spéciale de l'AMMI permet aux Frères de travailler à susciter l'intérêt de leurs parents et amis pour les missions et d'étudier les problèmes missionnaires.

3 - *Action Sacerdotale et « Cité Scolastique ».*

Le rapport de 1947 a signalé qu'on avait introduit au Scolasticat deux organisations: l'Action Sacerdotale et la Cité Scolastique. Le but est d'aviver l'inquiétude apostolique des scolastiques en leur faisant prendre une part plus active dans leur formation, en

toute soumission et collaboration avec l'autorité, et dans une vie d'équipe ou de communauté plus accentuée et toujours mieux comprise.

Depuis six ans, l'oeuvre a continué à faire son chemin, à se préciser, et surtout à s'incorporer dans la vie même du Scolasticat, c'est-à-dire à trouver place dans le programme de la Maison. Peut-être y-aurait-il encore quelques ajustements à effectuer, mais on peut dire que, dans son ensemble, l'organisation de l'Action Sacerdotale et de la Cité Scolastique est assez bien stabilisée pour durer aussi longtemps que l'Autorité le jugera opportun.

Pour aider à la compréhension de ces deux organisations, nous nous contenterons d'ajouter quelques réflexions sur ce qui se fait actuellement.

1 - *Action Sacerdotale*: Au début de l'année, l'Autorité a adopté pour les conférences mensuelles le thème suivant: « *Servir* l'Eglise et la Congrégation par la pratique de nos voeux et vertus de religion et en nous appuyant sur les exemples de la vie du Christ et de Marie Immaculée. »

Ainsi, au début de chaque mois, un Père du personnel donne une conférence ou une série de lectures spirituelles sur un sujet déterminé, par exemple, « Excellence et Nécessité de l'obéissance », « Qualités de l'obéissance », « Pauvreté », et ainsi du reste. Ensuite, tout le long du mois, les Scolastiques, répartis en groupes ou équipes, reprennent ces conférences, en étudient la doctrine, s'efforcent de la comprendre à fond, et, surtout, voient si cette doctrine est vraiment agissante parmi eux, et en conséquence, cherchent des moyens efficaces pour que tous et chacun la fassent passer dans leur vie.

En fait, ce qu'on cherche ce n'est pas simplement d'acquérir des connaissances, d'avoir de la théorie; on vise principalement à développer chez le Scolastique un esprit, une mentalité qui influence sa vie quotidienne, qui le rende plus préoccupé, plus inté-

ressé devant sa formation. C'est un travail où le groupe et les individus à la fois sont engagés.

2 - *Cité Scolastique*: Le nom ici ne doit pas induire en erreur. Il s'agit tout simplement de prendre la vie scolastique comme elle existe partout, avec ses trois grandes parties intégrantes. la vie spirituelle, la vie intellectuelle, et la vie physique (qui se concrétise surtout dans les travaux et les récréations).

On sait que ces trois domaines pour produire leurs fruits exigent un minimum d'organisation, tâche qui revient en définitive au Supérieur et aux Directeurs. Ils se partagent les principales fonctions et confient aux scolastiques certaines charges qui ont leur importance; mais au centre de tout cela, il faut un esprit commun, un esprit religieux, nourri de convictions spirituelles et appuyé sur une réelle entr'aide et de la bonne entente. C'est le Supérieur qui, comme chef, voit à animer et infuser cet esprit dans chaque Scolastique.

Cependant, pour que de la part des Scolastiques il y ait plus d'efficacité et de sincérité dans leur action, le Supérieur peut juger bon de laisser aux Scolastiques une partie de l'organisation; il leur donne l'occasion de développer leur sens des responsabilités en leur permettant de conduire d'eux-mêmes, de par leurs convictions personnelles, ce qu'on leur a confié, sans qu'on soit obligé de tout leur dicter ou encore de les pousser pour accomplir ce qu'ils ont à faire.

Voilà à peu près ce que les Autorités ont fait ici, tout en gardant un contrôle vigilant sur tout.

Pour tout conclure, notons que depuis six ans, ces deux organisations ont progressé en ce sens qu'elles sont devenues parties intégrantes du programme de la maison de telle sorte qu'elles n'ont plus cette apparence d'être en marge de la vie ordinaire du Scolasticat. Et les années d'essais ont aidé à en prouver l'utilité dans l'oeuvre de formation poursuivie dans cette maison.

3 - *Organisation des Frères Convers au Scolasticat de Lebret.*

La communauté du Scolasticat du Sacré-Coeur possède un magnifique groupe de Frères bien à la hauteur de leur sublime vocation, de sorte que ces dix Frères contribuent largement à la poursuite de la fin de cette maison.

Sur ces dix Frères, sept sont employés directement au Scolasticat aux travaux de l'entretien de la maison: menuiserie, chauffage, boulangerie, couture, reliure et maints autres travaux: tandis que trois autres demeurent à la ferme St-Louis et dirigent les travaux de la ferme.

On s'efforce de donner à nos Frères tous les secours spirituels demandés par nos Stes-Règles, et de leur fournir tous les moyens de vivre intensivement leur vocation. Un Père du Scolasticat est chargé de leur donner deux fois la semaine des lectures spirituelles; de leur côté les frères de la ferme ont un sermon chaque dimanche à la messe de communauté, et jouissent de fréquents entretiens spirituels.

Les retraites mensuelles sont fidèlement suivies au Scolasticat, mais dorénavant on réunira les deux groupes de Frères convers soit au Scolasticat, soit à la ferme, pour qu'ensemble ils puissent faire cette récollection sous la direction d'un Père.

Depuis l'an dernier (janvier 1952) les Frères du Scolasticat et de la ferme travaillent sous la direction immédiate d'un Père Maître des travaux. C'est ce Frère qui est responsable devant le R. P. Supérieur et le Père Econome avec qui il doit discuter des travaux à réaliser. Un seul maître ainsi chargé d'organiser les travaux tant à la ferme qu'au Scolasticat contribue grandement à l'unification des deux communautés.

De temps à autre les Frères Convers se réunissent sous la direction de leur Père Préfet et avec lui discutent de tous leurs problèmes, de leurs travaux et de leurs exercices, des suggestions qu'ils peuvent

être en mesure de faire. Jusqu'ici il y a eu plusieurs avantages retirés de telles réunions: une meilleure adaptation des heures des exercices, meilleure organisation des travaux, une plus grande prévoyance en vue de faciliter l'accomplissement des exercices en commun, une entente plus charitable et fraternelle entre les deux groupes de Frères.

Cette sorte d'Action Religieuse chez nos Frères favorise beaucoup, semble-t-il, une vie religieuse plus intense et mieux comprise, et par le fait même un apport de plus en plus précieux pour notre communauté du Scolasticat et pour la Congrégation.

De nos Frères convers, on peut dire qu'ils sont vraiment les coadjuteurs du sacerdoce au Scolasticat, car par leurs travaux, leurs précieux exemples, leur vie intérieure ils contribuent largement à la formation de futurs prêtres-religieux et missionnaires.

4° *Collège Catholique de Gravelbourg.*

I - Historique.

* *Fondation et but*: Le Collège Catholique de Gravelbourg ouvrit officiellement ses portes en décembre 1918. Nos jeunes Provinces civiles de l'Ouest canadien venaient alors d'organiser leurs écoles publiques et ne laissaient à la formation religieuse et française des nôtres, certes, bien à contre-coeur, qu'une place des plus minimes, à tous les degrés de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire. Le Clergé se rendit vite compte que seul un Collège catholique d'enseignement secondaire pourrait garantir à la population catholique et française de la Province civile de Saskatchewan, la survivance de son âme, tout en lui assurant une instruction bilingue, capable de permettre a plusieurs d'assumer les responsabilités du sacerdoce ou les carrières civiles professionnelles.

* *Institution civile et canonique*: « Le Collège de Gravelbourg » reçut l'institution civile en 1917 et fut érigé canoniquement le 15 décembre 1918, par S. Exc.

Mgr Olivier-Elzéar Mathieu, alors Archevêque de Regina, de qui relevait ce territoire. (L'érection du diocèse de Gravelbourg ne date que de 1930 avec S. Exc. Mgr J.-M. R. Villeneuve, O.M.I., comme premier titulaire). Mgr Mathieu confia d'abord l'oeuvre au clergé séculier, mais dans nos paroisses en pleine formation, le ministère requérant tous les ouvriers disponibles, on appela en 1920 à la direction de l'institution, les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

* *Affiliation.* Le Collège fut affilié d'abord à l'Université Laval. On transféra ensuite l'affiliation à l'Université d'Ottawa dont le cours bilingue semblait mieux répondre aux exigences du milieu de l'ouest. Depuis ce temps, 1924, le Collège de Gravelbourg offre à ses élèves l'avantage d'un cours classique bilingue, les conduisant jusqu'au Baccalauréat-ès-Arts de cette même Université d'Ottawa, et les préparant ainsi au sacerdoce ou aux professions libérales.

* *Equivalence pour le Grade XII.* En 1942, le Ministère d'Education de la Province de Saskatchewan reconnaissait le cours d'Immatriculation ainsi que la première Année des Arts (Belles-Lettres) comme correspondant à son « High School » et se déclarait prêt à donner à nos élèves de Belles-Lettres, sur simple présentation de leurs résultats d'examens par les autorités du Collège, résultats corroborés par l'Université d'Ottawa, un certificat d'équivalence à son Grade XII de la Province.

* *Développement matériel.* Le premier édifice de l'institution s'éleva en 1918. C'était une construction à deux étages et sous-sol, de 36 pieds par 60. pouvant héberger une soixantaine d'élèves. L'année suivante on bâtit un nouvel édifice de 55 par 100 pieds et l'ancien devint successivement Jardin d'Enfance (sous la direction des Soeurs Oblates), puis Grand-Séminaire, de 1930 à 1946, et enfin, depuis ce temps, Pavillon des Arts, avec chambres pour élèves et laboratoires de Physique et de Chimie.

Enttetemps, au nouveau collège, addition nouvelle,

en 1924, qui en doublait la capacité. On pouvait désormais y loger 175 élèves, ce qui répondait assez bien à la demande de la gent écolière de l'époque.

* *Difficultés passagères.* Vinrent les années de dépression et de disette dans le pays; de 1929 à 1940, le nombre d'élèves oscilla continuellement. Ce furent les dures années où le Collège ne put survivre que grâce au désintéressement de ses directeurs qui y sacrifièrent tous leurs revenus, y compris leur maigre salaire et qui, en plus, ne craignirent pas de tendre la main à l'extérieur. La survivance de l'oeuvre fut le miracle de la charité et nous devons ici exprimer toute notre reconnaissance pour la générosité d'institutions-soeurs et la sympathie de charitables bienfaiteurs, notamment du Québec — « Miracle de l'héroïsme local et de la charité de la Province de Québec, qui, de loin, a toujours considéré notre Collège comme l'un des postes d'avant-garde à maintenir coûte que coûte... » (Annuaire du Collège, p. 10).

* *Expansion nouvelle.* Avec le retour des bonnes années, les élèves revinrent en plus grand nombre et la situation financière s'améliora. En 1948, on compte 187 élèves, augmentation de 50 sur l'année précédente. Décidément, une fois encore, on se retrouve à l'étroit, et d'urgence on fait l'acquisition de trois huttes militaires de 35 par 125 pieds, qu'on aménage en dortoirs, pendant que les anciens dortoirs se transforment en salles de classe. L'année suivante un hangar d'aviation est construit près des autres édifices, devant servir de gymnase. De 180 pieds par 210, cette salle qui possède aussi un auditorium, une salle de Cadets de l'Armée et une autre de fanfare, offre aux élèves un local de dimensions convenables pour la récréation et les jeux intérieurs. L'ancienne salle de récréation devient, au sous-sol, chapelle temporaire, et dans l'ancienne chapelle s'ouvre une nouvelle salle d'études.

En 1949, on enregistre 232 élèves, soit une aug-

mentation de cent en deux ans; cette année 1952-1953 marque une entrée de 260 étudiants.

II - PROBLÈMES DE L'HEURE:

1. *Le recrutement*: « Le Collège de Gravelbourg » est le seul collège français de la Province de Saskatchewan. Lors de sa fondation, la province ecclésiastique de Regina comprenait deux diocèses, celui de Regina et celui de Prince-Albert. Les Ordinaires de ces diocèses, LL. EE. NN. SS. Mathieu et Prud'homme, appuyés de l'Association Catholique Franco-Canadienne, du Journal français « Le Patriote » et de la population d'origine française demandèrent alors que l'institution se chargeât de toute la gent écolière masculine d'origine française de la Province; c'est ce que sa charte comporte et ce que le Collège a fait depuis ses débuts.

Dans un pays neuf. où l'idée d'éducation supérieure se frayait encore difficilement un chemin, les Oblats du Collège n'hésitèrent pas à se mettre sur la route pour visiter les centres canadiens-français de la province, pénétrer dans les foyers et recruter sur place les candidats au Collège. Cette tournée annuelle occupe quatre Pères durant les mois d'été et représente un territoire de près de 10,000 milles à couvrir.

Dans ce recrutement à travers les quatre diocèses de la Province civile de Saskatchewan que le Collège de Gravelbourg est appelé à desservir au point de vue culture française, la principale difficulté que nous rencontrons est celle-ci que. si au point de vue civil et ecclésiastique ce territoire ne fait qu'un, au point de vue religieux-oblat, il est scindé, le sud étant sous la juridiction de la province oblate du Manitoba et le nord sous celle de la province oblate d'Alberta-Saskatchewan.

Ainsi donc les Oblats qui travaillent dans le nord de la Province civile de Saskatchewan sont rattachés à la maison provinciale d'Edmonton qui dirige en

cette ville une institution, naguère Juniorat, devenu Collège, depuis quelques années, alors que les Pères Jésuites qui dirigeaient un collège français à Edmonton ont fermé leurs portes.

2. *Problèmes de régie interne:*

Revenons maintenant à la régie interne de l'oeuvre du Collège de Gravelbourg. Actuellement les autorités du Collège se trouvent en face d'un double et très grave problème, celui de l'adaptation scientifique de son cours des Arts, et celui de l'introduction d'un nouveau cours. dit technique, pour mieux répondre aux besoins de la population française de la province de Saskatchewan, en grande majorité rurale.

a) *Adaptation scientifique du Cours des Arts:*

Faute de laboratoires assez spacieux et suffisamment équipés pour l'enseignement avancé de la Physique, de la Chimie et de la Biologie, nos élèves qui se destinent à la médecine et au génie, se voient obligés de passer un an dans une autre institution, après l'obtention de leur Baccalauréat-ès-Arts, avant de pouvoir s'inscrire aux Universités. Il nous faut donc développer et moderniser ces laboratoires et les installer dans de nouveaux locaux, plus vastes, mieux équipés selon les exigences scientifiques modernes, pour les cours et les expériences individuelles des élèves.

De même un nouveau local s'avère une nécessité pour l'aménagement de la bibliothèque avec une salle attenante de consultation où l'on pourrait prendre notes et références dans les volumes qui doivent demeurer à l'usage commun.

b) *Inauguration d'un cours technique.*

Au début de sa fondation, le Collège connut des cours préparatoires et intermédiaires pour préparer les élèves au cours classique. Avec le développement de l'éducation dans la Province, ces cours disparurent et aujourd'hui on accepte les élèves aux Elé-

ments, première année du cours d'Immatriculation, dès qu'ils ont complété la septième année du cours primaire dans la province. Au besoin on donne à ceux dont l'instruction en français laisse à désirer, des cours spéciaux, dit de « récupération » en français. Ces mêmes cours ainsi que des cours de latin existent pour ceux des grades 9 à 12 qui nous viennent des « High Schools » (Ecoles Moyennes) de la Province.

On eut aussi, autrefois, un Cours Commercial, mais l'expérience a prouvé que ce cours n'était utile qu'à un nombre infime de la population; surtout au temps de la dépression, on concentra les efforts sur le cours classique.

Toutefois, on se rend bien compte que le cours classique n'est pas fait indistinctement pour tout le monde. Beaucoup de jeunes, studieux, doués pour le pratique et appliqués, ne possèdent cependant pas les aptitudes nécessaires à la spéculation avancée et à l'abstraction. Plusieurs de ceux-ci, rebutés par les difficultés du cours classique et notamment de l'étude du latin, abandonnent leurs études dès la seconde ou la troisième année du cours. Si on pouvait offrir à ces étudiants un cours adapté à leurs capacités et à leurs aspirations, on pourrait les garder au Collège jusqu'au XIIème grade assez facilement, et tout en leur offrant les cours techniques proprement dits de menuiserie. plomberie, électricité, agriculture mécanisée, et des éléments de cours commercial, telle que la tenue des livres, on aurait le grand avantage de leur offrir une plus solide formation religieuse, une maîtrise convenable du français, de l'anglais et des sciences fondamentales qui les équiperaient pour leur vie de fermiers, d'ouvriers, de commerçants; on les préparerait mieux aussi à servir nos oeuvres paroissiales et diocésaines et à diriger même les efforts sur le plan national.

En Saskatchewan, on compte présentement plus de 700 écoliers de langue française d'âge de Collège. De ce nombre nous n'atteignons présentement que le

tiers, environ, et encore, une bonne proportion ne fait-elle que passer en nos murs, pour retourner avec les deux autres tiers aux écoles publiques, ou cesser complètement les études. Avec un cours technique, nous pourrions facilement, dès les débuts en atteindre au moins quatre cents. Sans compter que nos jeunes fermiers, qui, durant la saison d'hiver, jouissent, en raison du genre même de leurs occupations, de longs mois de loisirs, pourraient aussi bénéficier de ce cours technique, pendant trois mois et en profiter pour parfaire leurs connaissances du français, de l'anglais, des mathématiques, mais surtout pour parfaire leurs connaissances religieuses, et se prémunir davantage contre leurs milieux protestants qui sont une menace constante pour leur foi.

III - Nature de l'oeuvre.

Et voilà qui nous amène à définir davantage la nature de l'oeuvre d'éducation du « Collège Catholique de Gravelbourg ».

A l'encontre de nombre de nos institutions protestants et de nos « collegiates », qui se contentent d'une formation utilitariste ou pragmatiste, nos collèges catholiques se soucient d'abord d'inculquer une solide formation et la culture véritable, en formant surtout l'esprit et le coeur de l'étudiant, sa volonté et son développement vertueux, en développant une forte personnalité sociale catholique.

Dans ce cadre catholique toutes les disciplines académiques ne sont plus que des instruments, et les arts et les sports, des compléments pour développer chez l'élève l'intelligence de sa foi et la volonté d'en vivre et d'en faire vivre les autres.

* *Formation religieuse.* On comprend alors que le Collège de Gravelbourg, bien que voué aux intérêts de la population d'origine française de la Saskatchewan, ne porte pas le titre de « *Collège Français* » mais bien de « *Collège Catholique* » de Gravelbourg. C'est que notre population française est en totalité

catholique et que le Collège entend respecter les valeurs en mettant le patriotisme au service de la religion et non au premier plan. La culture française avec tout ce qu'elle comporte de richesses ancestrales doit rester au service de la religion. Aussi la formation religieuse est-elle la première préoccupation de l'institution. Déjà, en outre d'une élite professionnelle dont le nombre croît chaque année, note-t-on au crédit du Collège, toute une pléiade de prêtres: 73 en vingt-cinq ans.

* *Formation académique.* Elle est à base des humanités; nous avons déjà noté que le cours classique conduit au baccalauréat-ès-Arts de l'Université d'Ottawa. Nous espérons, grâce à l'Université encore, faire reconnaître aussi le cours technique projeté, au Ministère d'Education de la Province.

Actuellement, le personnel enseignant du Collège se chiffre à 23 professeurs: 19 Pères, 1 frère convers, un associé missionnaire et deux professeurs laïques. Bien que le nombre des élèves ait augmenté, le personnel est resté au même nombre depuis des années avec ce résultat qu'il est surchargé, et qu'il y a surmenage. Dans une réunion sacerdotale, l'Evêque ne craignit pas d'affirmer que pour le bien de l'oeuvre, il devrait y avoir, au Collège, sept ou huit Pères de plus. La présence de nos professeurs laïques est un pis-aller qui nous cause des ennuis et ne donne pas satisfaction pour la formation des élèves. Faute d'un personnel assez nombreux la direction intellectuelle et surtout spirituelle ne peut être aussi intense qu'on le désirerait. Pourtant nos élèves ont bon esprit. et les vocations sont nombreuses à date: 73 dont 40 oblats.

Il est donc à espérer que la Providence nous viendra en aide en nous envoyant des professeurs en nombre suffisant pour satisfaire à toutes les tâches auxquelles le personnel actuel se donne avec un oubli de soi et une générosité indéniables.

* *Formation disciplinaire.* Les premiers Pères,

chargés de la discipline, nous vinrent de l'Université d'Ottawa, et dès les débuts, ils eurent à coeur d'inculquer aux élèves l'esprit de famille qui caractérise notre Famille religieuse. La discipline, sans en être moins ferme, n'a rien de la dictature ou de la distance; elle est fondée sur l'appel à l'honneur et à la générosité. Elle est toute entière confiée au Préfet de Discipline, assisté de deux Pères au Pavillon des Arts (Philosophes, Rhétoricien et Humanistes), de deux maîtres de salles et de surveillants au dortoir. Ainsi libéré de toute discipline, le Recteur n'en est que plus libre pour l'exercice de sa charge; s'il venait à se présenter un cas spécial de discipline, on pourrait recourir à lui en dernière instance.

Tout récemment, deux organismes sont venus s'ajouter au rouage de la vie collégiale.

C'est tout d'abord la nomination d'un Professeur Titulaire pour chaque classe avec fonctions de Directeur intellectuel et Directeur spirituel général pour les étudiants confiés à ses soins. En l'absence d'un Directeur Spirituel pour toute l'institution, ces titulaires y suppléeront.

L'autre organisme est la fondation de la Cité Etudiante, « Mouvement qui organise la collaboration des élèves avec l'autorité du Collège dans ce qui concerne leur formation d'étudiants ». Elle a pour but de diriger les efforts et les activités étudiantes, de les coordonner au bien commun et, tout en développant les initiatives personnelles, elle permet aux élèves de se rendre compte de leurs responsabilités individuelles et sociales, dans tous les domaines de leur éducation. Déjà elle produit de beaux fruits, et concourt à intensifier le bon esprit des élèves qui est renommé dans la région.

* *Statistiques*: Parmi ses gradués, le Collège de Gravelbourg compte, à date, 73 prêtres (et aspirants à la prêtrise) dont 29 séculiers et 41 réguliers; il s'honore aussi d'avoir fourni à la société 165 professionnels: 30 médecins, 12 ingénieurs, 11 éduca-

teurs, 9 avocats, 8 dentistes, 4 apôtres de la Radio, 3 agronomes, 8 diplômés des Hautes Etudes Commerciales, 2 spécialistes en littérature et 2 en journalisme, 1 optométriste et 1 pharmacien.

* *Aspect financier.* Le diocèse de Gravelbourg, lors de son érection, se chargea de la dette initiale de fondation qu'avait assumée l'archidiocèse de Regina, duquel il fut détaché en 1930.

Les nécessités présentes demandent l'érection d'un nouveau pavillon pour abriter les laboratoires et la bibliothèque, et pour l'installation d'un dortoir, ce qui libérerait un local pour l'installation du nécessaire au cours technique.

Mais comme tout s'enchaîne, avec l'introduction du technique, le nombre des élèves, c'est à présumer, augmentera, et de nouveau le problème des locaux pour classes et salles d'études se posera, non moins que celui d'une chapelle, qui, actuellement aménagée dans l'ancienne salle de récréation, au sous-sol, est décidément trop petite et d'aération difficile.

CONCLUSION.

Nous confions nos projets à la divine Providence dont nous ne voulons que seconder les desseins dans cette partie de l'Eglise canadienne que le Collège est appelé à servir. Si le tout est selon son bon vouloir, elle saura bien nous assurer, de quelque manière, les ressources nécessaires pour conduire l'oeuvre à bonne fin.

Toute l'ambition des Directeurs du Collège de Gravelbourg n'est autre que de donner à nos élèves

une éducation religieuse solide.

un entraînement intellectuel supérieur.

un sens artistique délicat, une forte discipline de la volonté, selon notre devise: « Schola discere vitam ».

III. - B - OEUVRES INDIENNES

L'apostolat auprès des Indiens et des métis occupe encore le plus grand nombre de nos missionnaires. Ce ministère emploie 39 pères et 9 frères convers dans dix Ecoles-pensionnats et quatre-vingts missions.

La population indienne sur le territoire de notre province oblate s'élève à 23,579 âmes, dont 10,101 sont catholiques.

Les métis se chiffrent à 5,985.

Nous avons, sous notre juridiction,

10 écoles-pensionnats avec 1,436 écoliers.
40 écoles-externats avec 1,484 écoliers.

Les indiens et les métis sont les habitants les plus pauvres du pays, aussi, nos missionnaires réalisent-ils notre devise oblate en se dépensant pour eux.

Le travail apostolique de nos missionnaires actuels nous est dévoilé par les statistiques gouvernementales suivantes concernant les indiens de notre province oblate.

Année	*Population totale*	*Catholiques*	*Non-Catholiques*
1916	12,901	2.173	10,728
1939	18,367	6,678	11,689
1949	21,430	8,728	12,702
1952	23,579	10,101	13,478

Sous l'impulsion donnée par le T. R. Père Labouré, en 1935, et suivant les directives des RR. PP. Visiteurs Rousseau et Desnoyers, en 1941 et 1950, on s'est efforcé de faire donner plus de rendement à ce champ d'apostolat choisi de notre Province. Les cadres se sont renouvelés ou renforcés, mais on reste encore loin des desiderata, non pas tant à cause du nombre de la population à atteindre que de sa dispersion. Nous ne sommes pas ici en Amérique du Sud. Les sacrifices qui nous ont été demandés en hommes, pour différents champs d'action de la Congrégation, n'ont pas permis d'assigner le nombre suffisant de missionnaires pour l'apostolat auprès des indiens et des métis.

On y a obvié en visant à créer une mentalité, un esprit d'équipe, un esprit apostolique ouvert à tous les aspects du « problème indien », en somme, on a visé à améliorer la qualité de nos missionnaires puisque leur quantité ne pouvait être augmentée.

Il fallait le faire d'ailleurs, sous la pression d'autres faits nouveaux: une commission parlementaire avait enquêté dans tout le pays sur la gestion gouvernementale des « Affaires indiennes ». La loi des Indiens fut réadaptée, l'administration plus ou moins renouvelée, un immense effort de construction d'écoles du jour et de maisons neuves, de chemins, etc., vint renforcer le programme de réhabilitation des vétérans, et la situation économique indienne profita largement de l'ère de prospérité qui suivit la guerre mondiale. De plus, nos Ecoles-pensionnats, loin d'être sacrifiées pour les écoles du jour, nous mirent de plus en plus face du problème d'une éducation supérieure partout demandée.

Il fallait absolument préparer nos missionnaires à une tâche de plus en plus complexe. La compétence réelle et autant que possible sanctionnée par des diplômes doit remplacer les simples méthodes de débrouillardise qu'on demandait de nos anciens missionnaires. A cette fin, on envoya un certain nombre de nos Pères et de nos Frères prendre des cours de spécialisation diverse. N'eût-on pas toujours été pressés et à court d'hommes, peut-être eût-on pu pousser ces études de missiologie ou autres, ou même mieux organiser une Ecole apostolique qui de fait fut créée, mais ne parvint jamais beaucoup plus qu'à initier quelques jeunes Pères à la langue indienne.

L'idéal ne pouvant être atteint, on eut recours à des moyens suggérés et exigés par les RR. PP. Visiteurs, i.e. à des Congrès. Tout d'abord, d'accord avec l'Institut de Missiologie d'Ottawa, on procéda à une enquête sur place, à travers toutes nos missions, recueillant le plus de documentation à tous les points de vue par le Problème Indien: social, économique, politique, légal, religieux, moral, psychologique, édu-

catif et pastoral. De ce gros dossier de 1500 pages, on tira deux Extraits présentant de multiples suggestions surtout aux points de vue éducatif et pastoral. Dès lors, on eut une base sur laquelle faire le choix des sujets de nos Congrès missionnaires.

1) Le premier eut lieu en *1949*. On insista sur la question de nos Ecoles-pensionnats, la nécessité d'orienter l'éducation en vue des besoins futurs tant économiques que religieux, et pour cela la nécessité de comprendre et d'assurer la véritable tâche du principalat compris au sens pédagogique et non seulement administratif. On décida aussi de centraliser nos diverses oeuvres sous la forme homogène de l'AMMI, préparant ainsi nos Indiens, à l'Action Catholique. Depuis lors, on est resté fidèle à ces résolutions importantes qui mettaient fin aux nombreuses initiatives individualistes d'oeuvres sans lendemain. Si on en est encore aux premiers essais, on peut dire qu'ils présagent bien de l'avenir, d'autant plus que les jeunes missionnaires sortant désormais de notre scolasticat y sont entraînés d'une façon spéciale.

2) Le congrès de *1950* fut entièrement consacré au point de vue purement pastoral. Une véritable enquête communautaire fut préalablement organisée dans nos 3 provinces civiles. Ce fut en somme un Congrès très bien préparé et très encourageant pour les missionnaires proprement dits. On y insista sur la nécessité d'assurer plus de contact, visites plus longues, plus fréquentes, plus efficaces, plus surnaturelles. Problèmes de prédication, de catéchismes, de conquête des païens et protestants, de décentralisation de certains districts, avec résidence ou semi-résidence, emploi de la liturgie, des concessions de messes de l'après-midi, du jeûne eucharistique, etc.; tout cela posait des données nouvelles dont on pouvait profiter pour réorganiser la pastorale et revifier nos méthodes là où la routine ou les changements de circonstances nécessitaient des réajustements. Immense programme qui est loin d'être épuisé, mais qui se survit encore

en quelques initiatives prises à cette occasion: chapelinat de nos hôpitaux et sanatoria, organisation du recrutement des maîtresses d'école pour les réserves, et une certaine décentralisation dans quelques districts pour assurer un meilleur contact. Il reste encore beaucoup à faire devant le phénoménal effort de construction d'écoles du jour qu'à fait le gouvernement et dont il nous faut profiter avant les protestants. Ainsi les missionnaires sont tenus à des visites et séjours plus réguliers sur les Réserves et à voir à l'organisation de catéchismes d'été avec nos religieuses.

3) En *1951*, on eut un Congrès interprovincial cette fois sur cinq sujets: Missiologie - sociologie religieuse - éducation - pastorale - Action Catholique. La note la plus évidente qui en ressortit fut la constatation que nous avons tous beaucoup à faire pour devenir des compétences en ces différents champs interdépendants et où notre maîtrise est de plus en plus nécessaire pour l'avancement de nos missions. Depuis lors, on introduisit l'Action Catholique dans nos écoles par l'AMMI.

4) Enfin, en *1952*, notre dernier Congrès fut cette fois plus limité. On y invita surtout ceux qui se spécialiseraient dans l'éducation: on y a étudié le côté administratif (le rôle du Secrétariat de la Commission Oblate), le côté pédagogique en insistant ici surtout sur notre adaptation à deux nouveaux faits: le développement des Ecoles au courant des méthodes pédagogiques modernes pour que nos Ecoles s'imposent par leur supériorité. D'autre part, nos missionnaires s'éveillent à l'idée de nouvelles écoles du jour; ce qui nécessite forcément au moins une semi-résidence et des visites fréquentes des missionnaires sur les réserves, pour assurer le catéchisme et pour orienter l'influence des maîtres d'école vers un travail social et d'éducation adultes.

Ainsi, un peu partout, on s'efforce de repenser nos méthodes et notre pastorale en fonction des scien-

ces modernes qui peuvent et doivent parfaire notre compétence en un champ d'activité apostolique très complexe et changeant rapidement avec l'évolution du Canada qui s'avère remarquable. Il va sans dire que nous ne nous abusons pas sur les résultats acquis. Il reste beaucoup à faire pour que nous puissions voir une évolution religieuse tant chez nos catholiques que non-catholiques: évolution qui, hélas, reste bien en retard sur leur évolution économique ou sociale, en maints endroits.

Durant les dernières six années, nos missionnaires chez les Indiens ont administré 4,039 baptêmes et 595 Extrême-Onctions,

entendu 350,667 confessions,
distribué 686,425 communions,
présidé à 680 mariages,
donné 12,312 sermons et 29,032 catéchismes.

Un Père est spécialement chargé de la visite des Indiens dans les hôpitaux de la province du Manitoba. Il visite régulièrement

4 sanatoriums,
7 hôpitaux,
1 hospice.

Il y a 56 élèves indiens (filles et garçons) aux études supérieures.

Nous espérons que ce mouvement vers les études supérieures favorisera les vocations religieuses chez les Indiens.

Le R. P. Plamondon, missionnaire à Fort Alexandre, Man., a commencé, cette année, l'enseignement du latin à 9 élèves de l'école-pensionnat qui manifestent le désir de devenir prêtres. Cette initiative pourrait bien être le début d'une Ecole Apostolique pour les vocations indigènes de l'Ouest canadien.

III. - C - Oeuvres paroissiales.

Nous avons trente-cinq pères qui se dévouent dans les oeuvres paroissiales. Vingt-deux dans 9 paroisses

proprement dites, comprenant 20.928 âmes dont 2,994 écoliers, et treize dans 13 paroisses en formation, comprenant 4,125 âmes dont 992 écoliers.

A ces paroisses et quasi-paroisses sont rattachées 53 dessertes, éloignées de 10 à 160 milles. Seize pères vivent seuls et dans la majorité des endroits, ils ne sont que deux.

A la plupart de nos églises paroissiales sont jointes des écoles « séparées » dont la construction et le maintien par des offrandes volontaires constituent un bien lourd fardeau pour les paroissiens et les curés. Mais ces écoles sont absolument nécessaires si nous voulons former une jeunesse catholique. Sans ces écoles, nos jeunes seraient contraints de fréquenter les écoles publiques neutres et ne pourraient jouir de l'enseignement régulier et quotidien de la religion. C'est dire que toutes les paroisses et les quasi-paroisses qui nous sont confiées sont pauvres et demeureront toujours un problème au point de vue financier. La plupart, toutefois, ont réussi, durant ces dernières années, à liquider leurs dettes.

Dans les paroisses en formation, nos pères ne peuvent pas même retirer le salaire alloué. Plusieurs doivent employer les honoraires de leurs messes pour subvenir à leurs dépenses toujours élevées, à cause des longs et fréquents voyages nécessités par les dessertes.

Quant au ministère, il exige du missionnaire beaucoup de zèle apostolique et de dévouement. de désintéressement. Partout, les catholiques sont noyés dans une ambiance protestante créant souvent chez eux, un esprit d'indifférence au point de vue religieux et donnant lieu à un grand nombre de mariages mixtes, dont les résultats sont trop souvent néfastes.

Depuis le dernier Chapitre, Son Exc. Mgr Cabana, alors archevêque-Coadjuteur de St-Boniface, nous a confié la paroisse du Précieux-Sang dans la ville de St-Boniface.

Fondée en 1945, cette paroisse a été canonique-

ment érigée en 1951. Son Exc. Mgr Cabana nous l'a confiée pour 25 ans.

La paroisse compte 370 familles de langue française et promet de devenir une des plus belles paroisses de St-Boniface. On se sert présentement du sous-sol de la future église pour les offices liturgiques. Les dépenses suscitées pour la construction et le maintien de l'école paroissiale et du sous-sol de l'église en font la paroisse la plus endettée du diocèse. Cette paroisse du Précieux-Sang fut acceptée pour rendre service à Mgr l'Archevêque et pour fortifier nos positions dans la ville de St-Boniface, en même temps que pour avoir une paroisse pour le recrutement des vocations.

Voici le ministère accompli dans l'ensemble de nos paroisses et quasi-paroisses depuis le dernier Chapitre:

4,174	baptêmes d'enfants
392	baptêmes d'adultes
399,525	confessions
823,457	communions
1,153	Extrême-Onctions
1,072	mariages entre catholiques
401	mariages mixtes
12,302	sermons
25,996	catéchismes.

III. - D - Oeuvre de la prédication et des Retraites fermées.

Nous avons quatre pères exclusivement consacrés à la prédication des retraites. Trois appartiennent à la Maison des Retraites Fermées. Dix pères, quoique employés à d'autres ministères, ont aussi prêché des retraites paroissiales, religieuses et sacerdotales. Voici le bilan total des travaux de prédication depuis 1947:

Missions paroissiales de deux semaines . . .	66
Retraites paroissiales d'une semaine	256
Retraites religieuses de huit jours	148

Retraites d'étudiants	121
Retraites sacerdotales	19
Triduums	145
Prédications spéciales d'un jour	171
Retraites fermées	360

La population catholique du Manitoba se fait lentement à l'esprit des retraites fermées. Le nombre de retraitants augmente annuellement. Il s'est chiffré à 1295 en 1952.

Nous avons eu 7,059 retraitants, durant les six dernières années.

III. - E - L'Oeuvre de Presse catholique de Winnipeg.

En 1927, avec une légitime fierté, le R. P. Omer Plourde, O.M.I., traçait, pour les lecteurs de « Missions » (Tome LXI, p. 126), l'historique de l'Oeuvre de Presse Catholique de Winnipeg, au Manitoba. Depuis cette date, l'oeuvre, subissant les modifications qu'impose la marche du temps, a continué de progresser, de sorte qu'elle occupe aujourd'hui une place appréciable et enviable, tant dans le domaine technique que culturel.

Le modeste édifice des débuts, qui comprenait deux étages, mesurant 50 pieds sur 85, et qui abritait l'imprimerie et le personnel de trois hebdomadaires, est actuellement d'une superficie trois fois plus grande. En 1937, sous la direction du frère Charles Sylvestre, O.M.I., une allonge de deux étages fut construite, donnant à l'édifice une longueur de 115 pieds. Une annexe d'un étage, de 30 pieds de largeur et s'étendant sur toute la longueur de l'ancien bâtiment, fut construite en 1945. La moitié de cette nouvelle partie est occupée par un locataire, éditeur d'un journal spécialisé publié deux fois le jour. Cette annexe comprend, en plus, les salles de reliure et d'entreposage, de même que la chaufferie centrale.

Enfin, en 1951, le personnel de la rédaction de nos

périodiques vit la réalisation d'un rêve longtemps caressé. Au deuxième étage de l'annexe, des bureaux ultra-modernes furent aménagés, ce qui facilite notablement le travail intellectuel du personnel. Cette nouvelle partie ne mesure que 50 pieds de longueur; l'avenir dira quand son mur nord sera poussé jusqu'aux limites du premier étage.

En attendant, dans les autres bureaux et ateliers se poursuit lentement le travail de modernisation de l'édice, pour le bien-être des employés et le prestige de l'oeuvre auprès des clients.

Le R. P. Plourde décrivait, il y a vingt-six ans, le mobilier mécanique de son établissement. Le temps et le progrès scientifique ont eu raison de la plupart de ces machines et le volume d'affaires nécessaires pour assurer des profits raisonnables a exigé la multiplication des instruments de travail les plus modernes. L'atelier comprend donc, à l'heure actuelle, huit linotypes, quatre monotypes, un Ludlow (pour entêtes), quatre presses en blanc dont une à margeur automatique, quatre petites presses automatiques, trois presses à platine, deux grands couteaux à papier et une multitude de machines supplémentaires.

Depuis le 15 mai 1940, une puissante presse rotative Duplex effectue la publication des journaux et feuilles d'annonces. Cette presse, dont le rendement peut s'élever à 30,000 exemplaires à l'heure d'un journal grand format de 16 pages, marque le couronnement de démarches qui durèrent 17 ans. Achetée à des conditions très avantageuses, elle a permis aux responsables de l'oeuvre d'exploiter un marché très profitable.

Une grande partie du mobilier mécanique énuméré plus haut est affectée principalement à des traveaux d'impression pour divers établissements commerciaux de la ville, de même que pour différentes organisations sociales ou religieuses. Ainsi, le petit journal qui sort des presses rotatives deux fois par jour est exclusivement sportif. Il est à remarquer

que, sans ce travail supplémentaire, il serait impossible de maintenir le mobilier indispensable à la publication de nos journaux catholiques et même de faire face aux déficits occasionnés par ces derniers. L'augmentation du coût de production a été si accentuée, depuis la dernière grande guerre surtout, qu'il a fallu concentrer tous nos efforts, de plus en plus exclusivement, au maintien du journal principal, « La Liberté et le Patriote ». — « Le Catholic Year Book and Ecclesiastical Directory for Western Canada » s'est maintenu aussi et entre dans sa quarante-deuxième année; bien que moins volumineux qu'à ses débuts, il demeure toujours aussi populaire.

Au cours de la grande guerre de 1917, eût lieu la fondation de la « Canadian Publishers Limited », éditeurs de trois journaux d'alors: *The Northwest Review*, fondé en 1885. la *Gazeta Katolicka*, fondé en 1908, et *La Liberté*, fondé en 1913.

La période s'étendant de 1927 à nos jours se divise naturellement en trois étapes: la crise, la guerre, et la reprise. Pendant une dizaine d'années, les rédacteurs signalent les anniversaires respectifs de leurs feuilles en parlant de « crise », de « dépression économiques », de « dépression financière ». Peu à peu l'on réduit d'un tiers le nombre de pages des organes. La lutte pour l'abonnement et l'annonce se fait acharnée. « Northwest Review » publie des numéros-souvenir en 1930 et en 1935, en vue d'augmenter ses revenus. Le retour de conditions plus normales, vers 1939. n'effacera pas de sitôt les effets néfastes de ces années d'épreuves.

En 1938, M. Donatien Frémont, directeur de « La Liberté » depuis 1923, doit se résigner à prendre un repos prolongé. Vers le même temps, la santé du R. P. Plourde, gérant de l'oeuvre depuis 1909. accuse aussi quelque faiblesse. Certains autres membres pionniers de l'entreprise, ployant sous le poids de l'âge ou de la maladie, se voient contraints de céder leurs places à des nouveaux.

Le 30 avril 1941 marque un tournant décisif dans l'histoire de la presse catholique de l'Ouest: en ce jour, pour la première fois, sort des presses de la Canadian Publishers le journal « La Liberté et le Patriote », né de la fusion de l'hebdomadaire français du Manitoba avec « Le Patriote » de Prince-Albert, Sask., qui, depuis 1910, avait été publié par les Oblats de la province d'Alberta-Saskatchewan.

« Le Patriote » de l'Ouest a vu le jour dans l'ancien presbytère de Duck Lake, près de l'école indienne St-Michel, grâce au travail ardu et persévérant du R. P. Ovide Charlebois et de MM. les abbés Pierre Myre et J.-B. Bourdel. Aux religieuses et aux élèves incombait la tâche de plier les feuilles à leur sortie des presses. C'est dire que les débuts furent des plus humbles. L'oeuvre eût à surmonter nombre d'obstales, entre autres une explosion, le déménagement à Prince-Albert, la sécheresse des Prairies, sans mentionner les contretemps inhérents à une entreprise du genre. Longtemps les autorités oblates et ecclésiastiques étudièrent la possibilité d'une fusion qui favoriserait « l'économie des dépenses et l'unité d'action ». Ainsi, auparavant, « Le Patriote » de l'Ouest avait déjà assimilé le journal « Tenir » fondé précédemment à Gravelbourg par S. Exc. Mgr J. Guy, O.M.I. La fusion avec « La Liberté » semblait être la solution la plus sage pour assurer la survivance de l'oeuvre de presse catholique de l'Ouest: elle s'effectua, comme nous l'avons dit plus haut, en avril 1941.

Le R. P. J. Valois, O.M.I., rédacteur du « Patriote » depuis 1928, demeura à Prince-Albert à titre de représentant officiel du journal, mais c'est à Winnipeg que l'on établit le bureau principal de l'oeuvre qui, depuis, dessert les Canadiens français des provinces civiles du Manitoba et de la Saskatchewan, soit 100,000 âmes.

Ces modifications faites, le R. P. Plourde, O.M.I., pouvait quitter son poste, libre de tout souci quant à

la continuation de l'entreprise à laquelle il s'était donné pendant de si longues années. Il assuma bientôt à Ottawa la direction de la Commission oblate des Oeuvres Indiennes; il devait mourir à Montréal le 7 avril 1951.

M. Brunelle Léveillé lui avait succédé, comme gérant, le 2 novembre 1942. En 1940, le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., avait été nommé à la direction du journal.

« Northwest Review » s'unit plus tard avec l'« Ensign », de Montréal, et « Gazeta Katolicka » (puis Polska) se transporta à Toronto.

En ces dernières années, le personnel oblat de l'entreprise de presse de Winnipeg augmenta considérablement pour assurer plus de compétence à la rédaction, sans multiplier trop les dépenses. Simultanément s'organisa la propagande en faveur des journaux catholiques de l'Ouest; celle-ci fut dès lors considérée comme un travail apostolique essentiel.

A l'heure actuelle, cinq pères et deux frères font partie du personnel de l'oeuvre, dont le travail principal est la publication de « La Liberté et le Patriote ». Les frères voient au maintien des machines nombreuses et compliquées de l'imprimerie, remplaçant à cette tâche le vénérable frère Charles Sylvestre décédé le 30 janvier 1952, après quarante-trois ans de services dévoués envers l'oeuvre.

Outre qu'ils s'adonnent à la rédaction de l'hebdomadaire français, les pères dirigent le Catholic Year Book et L'Ami du Foyer, organe de l'A.M.M.I.; ils se chargent, en outre, de la propagande en faveur de la bonne presse, en faisant appel directement à la compréhension et à la générosité de leurs concitoyens, les visitant de porte en porte, et cela, dans toutes les paroisses françaises des deux provinces civiles desservies par le journal.

« La Liberté et le Patriote », qui tire à 10,000 exemplaires, a gagné en 1951 et en 1952 le trophée Francoeur, décerné par l'Association des Hebdoma-

daires de Langue Française du Canada au meilleur hebdomadaire de langue française du pays. L'organe des Canadiens français du Manitoba et de la Saskatchewan a aussi remporté plusieurs autres prix pour sa tenue littéraire et sa présentation typographique.

Jusqu'en 1943, les pères et frères attachés à l'oeuvre de presse avaient joui de l'hospitalité du presbytère de la paroisse du Sacré-Coeur. Le Conseil Provincial décida alors de réunir sous un même toit tout le personnel oblat de la Canadian Publishers. La Maison St-François de Sales, ancienne maison de rapport située à cent pas de nos bureaux, fut ouverte officiellement le 18 septembre de cette année et devint maison formée en 1946. Elle aide à garantir la stabilité et la continuité de l'oeuvre qui, depuis bientôt un demi-siècle, rayonne la vérité dans nos régions de l'Ouest, grâce au dévouement des Oblats de Marie Immaculée.

III. - F - ASSOCIATION MISSIONNAIRE DE MARIE IMMACULÉE.

A - *Organisation:*

Au début, l'AMMI avait reçu des Ordinaires le mandat d'Action Catholique. Ce mandat n'a pas été renouvelé par les nouveaux évêques de St-Boniface et de Winnipeg. Ils veulent une organisation uniforme d'Action Catholique dans toutes les paroisses et les institutions de leur diocèse respectif, soit la JEC dans St-Boniface, et la Confraternité de la Doctrine Chrétienne, dans Winnipeg.

Notre A.M.M.I. a des cadres particuliers, comme organisation de fidèles dont le but est de coopérer à l'apostolat des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Les voici:

Sections Régulières pour les fidèles de nos paroisses, de nos institutions et de nos missions;

Sections Spéciales et *Cercles Missionnaires* pour les fidèles qui ne relèvent pas de nous, mais qui désirent aider une mission ou une oeuvre de vocation particulière (section spéciale) ou un missionnaire particulier (cercle missionnaire).

D'après le rapport de 1952, l'A.M.M.I. compte actuellement:

25 *Sections Régulières* avec un total de 672 associés.

a) 13 sections dans les paroisses et institutions:

1 section d'hommes

1 section de Dames

3 d'étudiants et d'étudiantes au cours Supérieur

8 d'étudiants et d'étudiantes au Cours Elémentaire;

b) 12 sections dans les pensionnats indiens et missions indiennes;

1 section d'hommes

11 sections d'étudiants et d'étudiantes:

2 Sections Spéciales avec 374 associés:

51 Cercles Missionnaires avec 218 associés.

B - *Programme:*

Les sections suivent le programme tracé par le Centre de l'A.M.M.I. dans les 8 Bulletins spécialement publiés pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus. Ce programme comporte trois grandes parties:

1. Instruction religieuse (v.g. Corps Mystique, La Messe, etc.)

2. Apostolat dans son milieu (v.g. Prière, Pénitence, le Cinéma, etc.)

3. Action missionnaire, v.g. (ramasser de vieux timbres, des aumônes, du linge pour les missionnaires).

C - *Les différents degrés chez les membres de l'AMMI.*

L'AMMI, telle qu'elle est organisée dans notre province, classifie ses membres par degrés selon la part qu'ils prennent à l'apostolat des Oblats:

a) Les associés du *premier degré* sont ceux qui s'initient à leur rôle de collaboration à l'apostolat des Oblats.

b) Les associés du *second degré* sont ceux sur la coopération et la générosité desquels l'Association peut compter.

c) Les associés du *troisième degré* sont ceux qui se sont signalés par leur coopération et leur générosité ainsi que par leur profond esprit de charité, de dévouement surnaturel et de zèle apostolique.

d) Les associés du *quatrième degré* sont ceux qui veulent consacrer leur vie à coopérer à l'apostolat des Oblats. Ils se consacrent comme l'Oblat à la Vierge Immaculée, s'engagent à vivre sa spiritualité et à pratiquer dans une certaine mesure, compatible avec leur état laïc, les Conseils évangéliques. Ils ont nom: « Laïques Missionnaires de Marie Immaculée » et pour objectif: aller en mission, pourvoir à l'organisation de l'Action catholique dans nos paroisses et missions; se dévouer à l'oeuvre des vocations; aider la Congrégation de toute façon dans toutes ses oeuvres.

Ils sont des « *Donnés* » à la cause, bien qu'ils reçoivent une rétribution suffisante pour leur entretion personnel.

D - *Formation d'un Corps d'Associés du quatrième degré:*

Un groupe de six jeunes filles se sont vouées au service des oeuvres de notre province du Manitoba. Elles forment ainsi un Corps d'Associés du quatrième degré.

En septembre 1952, les Soeurs Chanoinesses ayant

été obligées d'abandonner les soins ménagers de notre Scolasticat de Lebret, pour s'adonner à des oeuvres plus conformes aux fins de leur Congrégation, il nous fut impossible de trouver une autre communauté religieuse pour prendre soin de la cuisine, de la buanderie et de la lingerie. Nous avons donc demandé à Mlle Thérèse Guay, alors notre première et seule Associée du quatrième degré, de nous tirer d'embarras.

Quelques compagnes vinrent se joindre à elle pour constituer le corps embryonnaire de nos associées du quatrième degré. Dès que nous pourrons obtenir une communauté de religieuses, ces associées seront prêtes à nous aider dans le travail social et éducatif de nos missions.

Elles sont actuellement à élaborer leurs constitutions sous la conduite du R. P. Directeur de l'A.M.M.I.

E - *Le Centre Provincial de l'A.M.M.I.*

En 1951, une maison fut achetée à St-Boniface pour établir le Centre Provincial de l'A.M.M.I. Il y fut installé jusqu'en novembre 1952, alors que la maison fut vendue, dans l'intention d'acheter un local plus vaste et surtout plus approprié au développement de l'oeuvre. Diverses circonstances n'ont pas encore permis cet achat. Le R. P. Directeur a actuellement son bureau au Noviciat de St-Norbert.

F - *Activité de l'A.M.M.I. depuis son organisation.*

1° Publications de 8 Bulletins mensuels pour les diverses sections régulières.

2° Aide aux missions, par la distribution de livres et de linge pour les pauvres.

3° Organisation de deux Camps de vacances en vue du recrutement de nos vocations.

4° Publication de 3 brochures de propagande pour les vocations religieuses et sacerdotales.

5⁰ L'Heure de l'Immaculée: quart d'heure marial à la Radio-St-Boniface, tous les samedis soirs.

6⁰ Journées d'Etudes à l'occasion des retraites annuelles pour intéresser les pères de la province au mouvement de l'A.M.M.I.

III. - G - Autres oeuvres.

a) *Chapelinats de religieuses:*

Plusieurs de nos Maisons ont accepté des chapelinats où il faut assurer le service régulier des messes quotidiennes et surtout de la prédication et de la confession hebdomadaires.

Trois communautés de St-Boniface exigent le travail constant de deux Pères.

b) *Aumôniers militaires:*

Nous avons deux pères comme aumôniers permanents dans l'Armée et l'Aviation. Trois autres pères, tout en continuant leur travail à l'Oeuvre de Presse à Winnipeg, sont au service de l'Aviation: le premier est chapelain de district, les deux autres occupent la charge d'aumôniers à temps partiel.

c) *Recruteur d'instituteurs:*

Depuis quelques années, le Gouvernement a construit de nombreuses écoles du jour sur les réserves indiennes. Afin d'être assurés d'avoir des instituteurs catholiques là où les élèves sont en majorité catholiques, les missionnaires ont demandé dans l'un des Congrès annuels, que quelqu'un soit nommé en charge du recrutement des instituteurs pour ces écoles. Le R. P. Majorique Lavigne fut nommé à ce poste. Grâce à son dévouement et à ses nombreux contacts. nous avons des instituteurs et des institutrices catholiques dans toutes nos écoles du jour. Le Père Lavigne a réussi à intéresser un grand nombre de normaliens et de normaliennes à l'oeuvre de l'éducation des Indiens; si bien que les pères des vicariats voisins s'a-

dressent maintenant à lui pour le recrutement de leurs instituteurs et le Surintendant de l'Education dans la Branche des Affaires Indiennes, compte sur ses services.

d) *Intronisation du Sacré-Coeur de Jésus dans les familles:*

L'Archevêque de St-Boniface a confié au R. P. Albert Jobin, l'intronisation du Sacré-Coeur dans les familles de l'archidiocèse de Saint-Boniface. Ce ministère consiste à faire la cohésion entre les familles chrétiennes, en les groupant autour du Sacré-Coeur dans une grande offensive de charité et de bonté: charité pour Dieu, bonté pour le prochain. On se propose, cette année, l'inauguration d'un programme radiophonique régulier, où les familles s'alimenteront des vérités de l'Evangile, à la lumière de l'amour et de la miséricorde du Coeur de Jésus.

Le Secrétariat a reçu avis, cette année, de 200 intronisations accomplies dans diverses paroisses. On a organisé aussi une Exposition sur la vocation, pour attirer l'attention des parents et des jeunes sur ce problème vital.

III. - H - Nos Frères Convers.

Le nombre de nos frères convers est très restreint. Nous ne pouvons répondre aux demandes et aux besoins des maisons.

La mentalité du temps, l'esprit d'indépendance, l'amour des jouissances sont causes d'une diminution des vocations religieuses.

Nous nous sommes efforcés dans la province, de grouper autant que possible, nos frères convers dans nos maisons de formation afin de leur assurer plus de facilité dans les exercices de leur vie religieuse.

Nos ambitionnons de spécialiser nos frères convers dans les métiers pour lesquels ils manifestent des aptitudes. Quelques-uns ont suivi, et suivent encore

actuellement, des cours à l'Ecole Techinque du Manitoba.

Nous avons construit au Noviciat de St-Norbert un atelier où nous espérons organiser l'enseignement de différents métiers.

Nous désirerions aussi organiser des cours d'éducation pour les frères convers qui sont prêts à se dévouer à la formation des garçons dans les écoles indiennes. Nous avons actuellement cinq frères qui se livrent à ce travail d'éducateurs avec beaucoup de succès. Deux frères font de l'enseignement et trois auttres font de la surveillances auprès des élèves.

Dans toutes les fonctions qu'ils remplissent, soit comme secrétaires, sacristains, cuisiniers, fermiers, menuisiers, électriciens, mécaniciens, tailleurs, boulangers, relieurs, etc., il nous faut louer le dévouement de nos Frères et leur savoir-faire, admirer leur esprit de prière et de sacrifice.

Conclusion :

VIE RELIGIEUSE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

En général, nos Pères et frères se dépensent sans compter aux oeuvres qui leur sont confiées. Ils sont animés du véritable esprit religieux et sont très attachés à leur vocation.

Partout cependant se pose le problème de l'adaptation de notre vie spirituelle à notre ministère. Dans toutes nos communautés, des pères sont obligés de se livrer à des occupations qui les arrachent à la vie régulière. Nos pères sont zélés, dévoués et appliqués à tout ministère que leur demandent les supérieurs. Il y a union et charité fraternelle entre tous les pères et frères, et leur grand amour de Dieu et leur zèle apostolique nous donnent foi dans l'avenir.

PAUL PICHÉ, O.M.I.
Provincial